



**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 06.09.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Odorisant
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
ACTION PIN  
Route André Dupuy  
B.P.30  
F-40260 CASTETS  
FRANCE  
Tél.: 33-(0)558550700  
Fax: 33-(0)558550707  
isabelle.dulon@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial

### 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**  
Xi; Irritant  
R36: Irritant pour les yeux.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

---

#### · **Éléments d'étiquetage**

- **Marquage selon les directives CEE:**  
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

- **Phrases R:**  
36 Irritant pour les yeux.
- **Phrases S:**  
2 Conserver hors de portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Identification particulière de certaines préparations:**  
Contient: Linalool. Peut déclencher une réaction allergique.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 06.09.2011

**Nom du produit:** Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 1)

- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Description:** Préparation surodorante.

- **Composants dangereux:**

Tensioactif non ionique	Xn R22; Xi R41 GHS05 H318; GHS07 H302	2,5-10%
Tensioactif anionique	Xi R36/38 GHS07 H315; H319	1-10%
Dérivé terpénique	N R51/53 GHS09 H411; H401	1-10%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.
- **Après ingestion:**  
Si la personne est consciente, rincer la bouche.  
Demander immédiatement conseil à un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:  
Eau  
Éliminer la matière collectée conformément à la réglementation.
- **Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 06.09.2011

**Nom du produit:** Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 2)

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35°C
- **Température minimale de stockage:** > 5°C

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact avec les yeux.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**  
Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériel des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 06.09.2011

**Nom du produit:** Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 3)

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

**Forme:** Liquide limpide

**Couleur:** Vert clair

· Odeur: Pin

· valeur du pH à 20°C: 7

· Changement d'état

**Point de fusion:** Non déterminé.

**Point d'ébullition:** Non déterminé.

· Point d'éclair: Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20°C: 1 g/cm<sup>3</sup>

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

### 10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

**de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

**des yeux:** Effet d'irritation.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

    Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

    Irritant

### 12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:

· Potentiel de bioaccumulation Solubilité avec l'eau:soluble

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

· Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Non applicable.

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 06.09.2011

**Nom du produit:** Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

· **vPvB:** Non applicable.

(suite de la page 4)

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

### 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
- **Classe IMDG:** -
- **Polluant marin:** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** -
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

### 15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Marquage selon les directives CEE:**  
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

- **Phrases R:**  
36 Irritant pour les yeux.
- **Phrases S:**  
2 Conserver hors de portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Identification particulière de certaines préparations:**  
Contient: Linalool. Peut déclencher une réaction allergique.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 06.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 06.09.2011

**Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES**

(suite de la page 5)

26116-E1

**· Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**· Service établissant la fiche technique:** Marketing**· Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004.****Contient parmi d'autres constituants****· 5% ou plus, mais moins de 15% :** agents de surface non ioniques**· moins de 5% :**

agents de surface anioniques

EDTA et sels

· parfum

linalool

octylisothiazolinone

methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.

Mise à jour selon la Directive 2001/58/CE

FR